



Municipalité de Sainte-Béatrix

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC) J0K 1Y0
Téléphone : (450) 883-2245 Télécopieur : (450) 883-1772

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO # 623-2019

Modifiant le règlement de zonage # 526-2012 concernant la classe récréo-touristique d'hébergement de la Municipalité de Sainte-Béatrix.

Lors de la séance ordinaire du 10 février 2020, le Conseil municipal a adopté le règlement # 623-2019.

Ledit règlement # 623-2019 entre en vigueur conformément à la Loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

Donné à Sainte-Béatrix, ce dix-huitième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt.



Gérard Cossette
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim